

**Arrêté portant délégation de fonctions  
à Madame Katia COPPI, 9<sup>ème</sup> Vice-Présidente**

**Arrêté n° 2017-501**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

**Vu** la loi n° 2015-1662 du 11 décembre 2015 relatif à la Métropole du Grand Paris fixant le périmètre de l'Etablissement public territorial dont le siège est à Noisy-le-Grand,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-9,

**Vu** la séance du Conseil de territoire du 28 novembre 2017, au cours de laquelle il a été procédé à l'élection d'un(e) Vice-président(e) suite à la démission de Monsieur Philippe DALLIER de son mandat de Vice-président,

**Vu** le procès-verbal de ladite séance constatant l'élection de Madame Katia COPPI, en qualité de Vice-présidente,

**Considérant** que le Président peut, sous sa responsabilité, donner délégation aux Vice-présidents et autres membres du Bureau,

**A R R E T E**

**Article 1 :** Madame Katia COPPI, 9e Vice-présidente, est déléguée pour traiter des affaires relatives aux équipements culturels.

**Article 2 :** Délégation de signature est donnée à Madame Katia COPPI pour signer :

- Les certificats de conformité de raccordement au réseau d'assainissement,
- Les autorisations et refus de raccordement au réseau assainissement,
- Les procès-verbaux de réception de travaux pour les travaux relevant des compétences de l'EPT,
- Les avis sur les demandes d'autorisation d'urbanisme, lorsque ces avis relèvent des compétences de l'EPT.

**Article 3 :** Cette délégation subsistera tant qu'elle ne sera pas rapportée.

**Article 4 :** Le présent arrêté sera adressé à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis, à Madame la Trésorière Principale de l'établissement public territorial et notifié à l'intéressée.

Fait à Noisy-le-Grand, le 07 DEC. 2017

Le Directeur Général des Services,  
Par délégation du Président  
Certifie le caractère exécutoire  
Du présent acte reçu en Préfecture le

Affiché – Notifié le

07 DEC. 2017

Le Directeur Général des Services  
Guillaume CLEDIERE

